

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-147-1909 Mouvement.

n° 12-147-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1909

Numéro JO
n° 147 du 01/02/1909

Date du numéro
1 février 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Bonhoure, Commis Métropolitain des postes et des télégraphes. Ce fonctionnaire prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 1er janvier 1909.